

**LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR UNE VENTE
D'APPARTEMENT**

Etat civil :

- . Copie pièces d'identité OU Kbis et statuts à jour pour une société
- . Si mariés, copie du livret de famille ; si contrat de mariage, copie du contrat
- . Si Pacsé : copie du pacs et de l'attestation d'enregistrement
- . Les Questionnaires, vendeur et acquéreur, dûment complétés par chaque partie

Le bien :

- . Dossier de diagnostic technique (plomb, amiante, termites, mûres, électricité, gaz, DPE, assainissement non collectif ou obligatoire, loi Carrez)
- . Dernière taxe foncière
- . Titre de propriété
- . S'il a été fait des travaux de moins de 10 ans : facture des entreprises ayant réalisé les travaux, assurance décennale des entreprises et, le cas échéant, attestation de l'assurance Dommages-ouvrages + autorisations d'urbanisme si nécessaire
- . Dernière facture d'entretien de la chaudière et de ramonage de la (ou des) cheminée(s)
- . Dernière facture d'entretien de la climatisation

Si le bien vendu est situé dans une copropriété

- . Etat descriptif de division et règlement de copropriété, ainsi que tous les modificatifs
- . 3 Derniers procès-verbaux d'assemblée générale
- . Dernier appel de charges
- . Coordonnées du syndic

Divers :

- **Si le bien a été loué :**
 - courrier du locataire ayant donné congé de lui-même avec si possible l'état des lieux de sortie ;
 - si le vendeur a donné congé pour vendre : copie du congé donné au locataire
- **Si le bien est actuellement loué :**
 - Copie du bail et des garanties (tel que cautionnement)
 - Dernière quittance de loyer ou montant actuel du loyer

- En cas de calcul de plus-value à effectuer (notamment si le bien ne constitue pas votre résidence principale), merci de nous transmettre les factures d'entreprises intervenues sur le bien et que vous n'avez pas déduit au titre de vos revenus fonciers.
- L'acquéreur devra verser à l'étude la somme totale de 355,00 euros, préalablement à la signature de la promesse, représentant : les frais d'établissement de la promesse de vente à hauteur de 120,00 euros TTC, la taxe de droit sur état à hauteur de 125,00 euros et la provision sur frais à hauteur de 110,00 euros.

Cette somme pourra être versée :

- Au moyen d'un virement sur le compte dont le RIB figure ci-dessous,
- Au moyen d'un paiement en ligne sur notre site internet :

<https://bernard-jolygillette.notaires.fr>

- Les parties devront avoir déterminé le montant de l'indemnité d'immobilisation qui ne pourra pas être supérieure à 10 % du prix de vente.
- Les parties devront indiquer au notaire toutes conditions particulières convenues entre eux.
- L'acquéreur doit indiquer s'il fait un apport, et dans quelles conditions il souhaite emprunter (durée de l'emprunt, somme empruntée, taux maximum accepté)



Relevé d'Identité Bancaire



Relevé d'Identité Bancaire
DRFIP LOIRET
4 PLACE DU MARTROI BP 2435
45032 ORLEANS CEDEX 1

Cadre réservé au destinataire du relevé

SELAS CLARISSE BERNARD ET AURORE JOLY-
GILLETTE
COMPTE DCN
51 AVENUE DE SAINT-MESMIN
45100 ORLEANS

Domiciliation : SIEGE SOCIAL

Code Banque	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB
40031	00450	0000451690S	91

Identifiant Norme Internationale Bancaire (IBAN)

FR0740031004500000451690S91

Identifiant International de la banque (BIC)

CDGFRPPXXX

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc...). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et évite des réclamations pour erreur ou retard d'imputation.